

Département de l'Oise
Arrondissement de Compiègne
Canton de Pont Sainte Maxence

Envoyé en préfecture le 27/01/2022

Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le

ID : 060-216005306-20220124-01_2022-AR

MAIRIE DE RHUIS

ARRETE n° 01 -2022

Mise à jour du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Rhuis

Le Maire,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-60 et R.153-18.

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rhuis approuvé le 24/07/2017

Vu l'arrêté préfectoral du 16/11/1949 portant inscription à l'inventaire des Monuments Historiques du Manoir Saint Germain figurant au cadastre de Verberie

Vu le plan et les documents ci-annexés ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le PLU de Rhuis

ARRÊTE

Article 1 :

Le plan local d'Urbanisme de Rhuis est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet, est annexé au dossier de PLU un dossier comprenant :

- L'arrêté portant inscription à l'inventaire des Monuments Historiques du Manoir Saint Germain en date du 16/11/1949

Article 2 :

La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de Rhuis aux heures d'ouvertures du secrétariat de mairie.

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois.

Article 4 :

Le présent arrêté sera adressé

- au Préfet ;
- au Directeur Départemental des Territoires de l'Oise.

Fait à RHUIS, le 24 janvier 2022

Le Maire
Jean-François

Désignation

Dénomination de l'édifice :

Manoir

Titre courant :

Manoir Saint-Germain

Localisation

Localisation :

Hauts-de-France ; Oise (60) ; Verberie

Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Picardie

Historique

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

Date et niveau de protection de l'édifice :

1949/11/16 : inscrit MH partiellement

Précision sur la protection de l'édifice :

Bâtiment d'habitation ; le colombier ; le bâtiment des communs et le mur de clôture : inscription par arrêté du 16 novembre 1949

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Intérêt de l'édifice :

À signaler

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :

Propriété privée

Références documentaires

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992

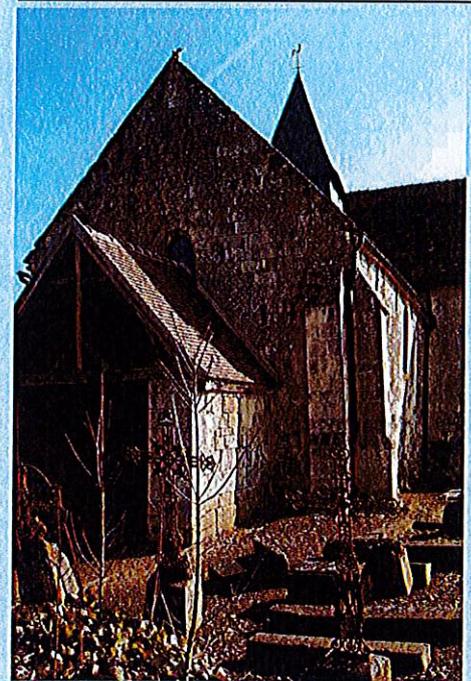
Date de rédaction de la notice :

1992

Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

Typologie du dossier :



À propos de la notice

Référence de la notice :

PA00114945

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

1993-12-03

Date de la dernière modification de la notice :

2020-11-17

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992

Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

Voir aussi

https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00114945&type=sin



Département de l'Oise
Arrondissement de Compiègne
Canton de Pont Sainte Maxence

MAIRIE DE RHUIS

Envoyé en préfecture le 27/01/2022

Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le

ID : 060-216005306-20220124-02_2022-AR

ARRETE n° 02 -2022

Mise à jour du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Rhuis

Le Maire,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-60 et R.153-18.

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rhuis approuvé le 24/07/2017

Vu l'arrêté préfectoral du 16/12/1982 portant inscription à l'inventaire des Monuments Historiques du Menhir dénommé Demoiselle de Rhuis.

Vu le plan et les documents ci-annexés ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le PLU de Rhuis

ARRÊTE

Article 1 :

Le plan local d'Urbanisme de Rhuis est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet, est annexé au dossier de PLU un dossier comprenant :

- L'arrêté portant inscription à l'inventaire des Monuments Historiques du Menhir dénommé Demoiselle de Rhuis en date du 16/12/1982

Article 2 :

La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de Rhuis aux heures d'ouvertures du secrétariat de mairie.

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois.

Article 4 :

Le présent arrêté sera adressé

- au Préfet ;
- au Directeur Départemental des Territoires de l'Oise.

Fait à RHUIS, le 24 janvier 2022

Le Maire
Jean-François BOYARD

Mairie de Rhuis
60410

Désignation

Dénomination de l'édifice :

Menhir

Titre courant :

Menhir dénommé Demoiselle de Rhuis

Localisation

Localisation :

Hauts-de-France ; Oise (60) ; Rhuis

Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Picardie

Lieu-dit :

Fortes Terres (les)

Références cadastrales :

A 428

Historique

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH

Date et niveau de protection de l'édifice :

1982/12/16 : inscrit MH

Précision sur la protection de l'édifice :

Menhir dénommé Demoiselle de Rhuis (cad. A 428) : inscription par arrêté du 16 décembre 1982

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Intérêt de l'édifice :

À signaler

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :

Propriété privée

Références documentaires

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992

Date de rédaction de la notice :

À propos de la notice

Référence de la notice :

PA00114838

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

1993-12-03

Date de la dernière modification de la notice :

2021-02-02

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992

Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

Typologie du dossier :

Dossier de protection

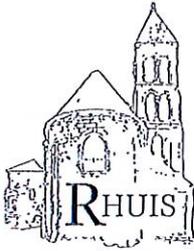
Envoyé en préfecture le 27/01/2022

Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le



ID : 060-216005306-20220124-02_2022-AR



Envoyé en préfecture le 27/01/2022
Reçu en préfecture le 27/01/2022
Affiché le 27/01/2022
ID : 060-216005306-20220124-03_2022-AR

Département de l'Oise
Arrondissement de Compiègne
Canton de Pont Sainte Maxence

MAIRIE DE RHUIS

ARRETE n° 03 -2022

Mise à jour du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Rhuis

Le Maire,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-60 et R.153-18.

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rhuis approuvé le 24/07/2017

Vu l'arrêté préfectoral du 13/07/1993 portant inscription à l'inventaire des Monuments Historiques du Domaine de Roberval figurant au cadastre de Roberval section A parcelles 372 à 376 et 379.

Vu le plan et les documents ci-annexés ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le PLU de Rhuis

ARRÊTE

Article 1 :

Le plan local d'Urbanisme de Rhuis est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet, est annexé au dossier de PLU un dossier comprenant :

- L'arrêté portant inscription à l'inventaire des Monuments Historiques du Domaine de Roberval en date du 13/07/1993

Article 2 :

La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de Rhuis aux heures d'ouvertures du secrétariat de mairie.

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois.

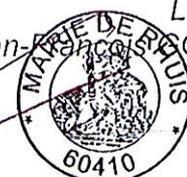
Article 4 :

Le présent arrêté sera adressé

- au Préfet ;
- au Directeur Départemental des Territoires de l'Oise.

Fait à RHUIS, le 24 janvier 2022

Le Maire
Jean-François ROYARD



Désignation

Dénomination de l'édifice :

Château

Titre courant :

Domaine de Roberval

Localisation

Localisation :

Hauts-de-France ; Oise (60) ; Roberval

Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Picardie

Références cadastrales :

A 372 à 376, 379

Historique

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

Date et niveau de protection de l'édifice :

1993/07/13 : inscrit MH partiellement

Précision sur la protection de l'édifice :

Façades et toitures du château ; décors des 18e et 19e siècles ornant les pièces suivantes du rez-de-chaussée du château : vestibule d'honneur, salon d'honneur, salle à manger, grand salon ; colombier ; parc (cad. A 372 à 376, 379) : inscription par arrêté du 13 juillet 1993

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Intérêt de l'édifice :

À signaler

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :

Propriété privée

Références documentaires

Copyright de la notice :

© Monuments historiques

Date de rédaction de la notice :

1993

À propos de la notice

Référence de la notice :

PA00125665

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

1995-07-12

Date de la dernière modification de la notice :

2020-11-17

Copyright de la notice :

© Monuments historiques

Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

Cadre de l'étude :
Recensement immeubles MH

Typologie du dossier :
Dossier de protection

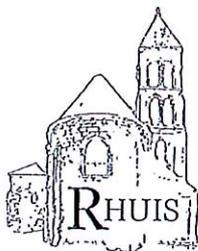
Envoyé en préfecture le 27/01/2022

Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le

SLO

ID : 060-216005306-20220124-03_2022-AR



MAIRIE DE RHUIS

ARRETE n° 04 -2022

Mise à jour du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Rhuis

Le Maire,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-60 et R.153-18.

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rhuis approuvé le 24/07/2017

Vu l'arrêté préfectoral du 28/05/1993 portant inscription à l'inventaire des Monuments Historiques du site archéologie de la butte de Rhuis figurant au cadastre de Longueil Sainte Marie section ZR parcelle 18.

Vu le plan et les documents ci-annexés ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le PLU de Rhuis

ARRÊTE

Article 1 :

Le plan local d'Urbanisme de Rhuis est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet, est annexé au dossier de PLU un dossier comprenant :

- L'arrêté portant inscription à l'inventaire des Monuments Historiques du site archéologie de la butte de Rhuis en date du 28/05/1993

Article 2 :

La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de Rhuis aux heures d'ouvertures du secrétariat de mairie.

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois.

Article 4 :

Le présent arrêté sera adressé

- au Préfet ;
- au Directeur Départemental des Territoires de l'Oise.

Fait à RHUIS, le 24 janvier 2022

Le Maire
Jean-Louis GOYARD

Désignation

Dénomination de l'édifice :

Site archéologique

Titre courant :

Site archéologique de la Butte de Rhuis

Localisation

Localisation :

Hauts-de-France ; Oise (60) ; Longueil-Sainte-Marie

Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Picardie

Références cadastrales :

ZR 18

Historique

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH

Date et niveau de protection de l'édifice :

1993/05/28 : inscrit MH

Précision sur la protection de l'édifice :

Site archéologique (cad. ZR 18) : inscription par arrêté du 28 mai 1993

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Intérêt de l'édifice :

À signaler

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :

Propriété privée

Références documentaires

Copyright de la notice :

© Monuments historiques

Date de rédaction de la notice :

1993

Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

À propos de la notice

Référence de la notice :

PA00125664

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

1995-07-12

Date de la dernière modification de la notice :

2020-04-24

Copyright de la notice :

© Monuments historiques

Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

Voir aussi

https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-naire/n:19?RECH_S=PA00125664&type=simple

Typologie du dossier :

Dossier de protection

Envoyé en préfecture le 27/01/2022

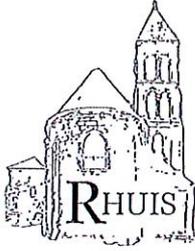
Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le



ID : 060-216005306-20220124-04_2022-AR





Envoyé en préfecture le 27/01/2022
Reçu en préfecture le 27/01/2022
Affiché le
ID : 060-216005306-20220124-05_2022-AR

Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis
Canton de Pont Sainte Maxence

MAIRIE DE RHUIS

ARRETE n° 05-2022

Mise à jour du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Rhuis

Le Maire,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-60 et R.153-18.

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rhuis approuvé le 24/07/2017

Vu l'arrêté préfectoral du 20/09/1894 portant classement à l'inventaire des Monuments Historiques de l'Eglise figurant au cadastre de Rhuis section A parcelle 393.

Vu le plan et les documents ci-annexés ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le PLU de Rhuis

ARRÊTE

Article 1 :

Le plan local d'Urbanisme de Rhuis est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet, est annexé au dossier de PLU un dossier comprenant :

- L'arrêté portant inscription classé à l'inventaire des Monuments Historiques de l'Eglise en date du 20/09/1894.

Article 2 :

La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de Rhuis aux heures d'ouvertures du secrétariat de mairie.

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois.

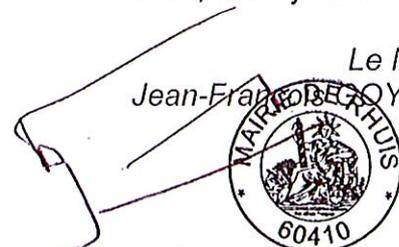
Article 4 :

Le présent arrêté sera adressé

- au Préfet ;
- au Directeur Départemental des Territoires de l'Oise.

Fait à RHUIS, le 24 janvier 2022

Le Maire
Jean-François BEGOYARD



Désignation

Dénomination de l'édifice :

Église

Titre courant :

Eglise

Localisation

Localisation :

Hauts-de-France ; Oise (60) ; Rhuis

Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Picardie

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :

Milieu du Moyen Age

Description historique :

Haut clocher roman.

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Classé MH

Date et niveau de protection de l'édifice :

1894/09/20 : classé MH

Précision sur la protection de l'édifice :

Eglise : classement par arrêté du 20 septembre 1894

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Intérêt de l'édifice :

À signaler

Statut juridique

Références documentaires

Copyright de la notice :

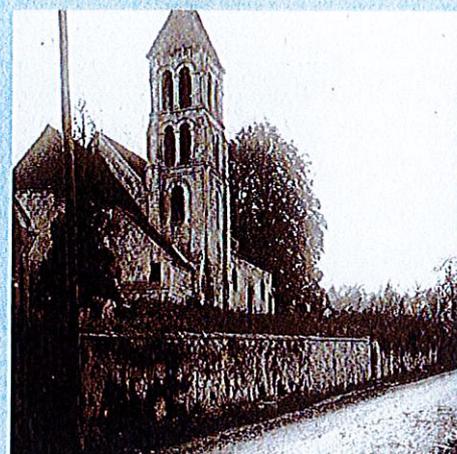
© Monuments historiques, 1992

Date de rédaction de la notice :

1992

Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH



À propos de la notice

Référence de la notice :

PA00114837

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

1993-12-03

Date de la dernière modification de la notice :

2021-02-02

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992

Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

Voir aussi

https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00114837&type=sir

Typologie du dossier :

Dossier de protection

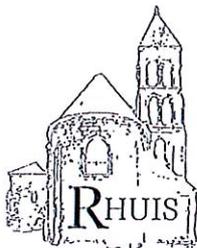
Envoyé en préfecture le 27/01/2022

Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le



ID : 060-216005306-20220124-05_2022-AR



MAIRIE DE RHUIS

ARRETE n° 06 - 2022

Mise à jour du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Rhuis

Le Maire,

Vu le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, articles 1^{er} à 4, 15, 16 et 22

Vu la circulaire n° 73-14 du 26 janvier 1973 (aménagement du territoire, équipement, logement et tourisme) relative à la servitude de marchepied.

Vu le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, article 28

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rhuis approuvé le 24/07/2017

Vu le plan ci - annexé

Considérant la nécessité de mettre à jour le PLU de Rhuis

ARRÊTE

Article 1 :

Le plan local d'Urbanisme de Rhuis est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet, est annexé au dossier de PLU un dossier comprenant :

- Le plan cadastral des parcelles concernées

Article 2 :

La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de Rhuis aux heures d'ouvertures du secrétariat de mairie.

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois.

Article 4 :

Le présent arrêté sera adressé

- au Préfet ;
- au Directeur Départemental des Territoires de l'Oise.

Fait à RHUIS, le 24 janvier 2022



Envoyé en préfecture le 27/01/2022

Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le

ID : 060-216005306-20220124-062022-AR

SLO

LE GRAND PRE

A 410

LES FORTES TERRES

Envoyé en préfecture le 27/01/2022

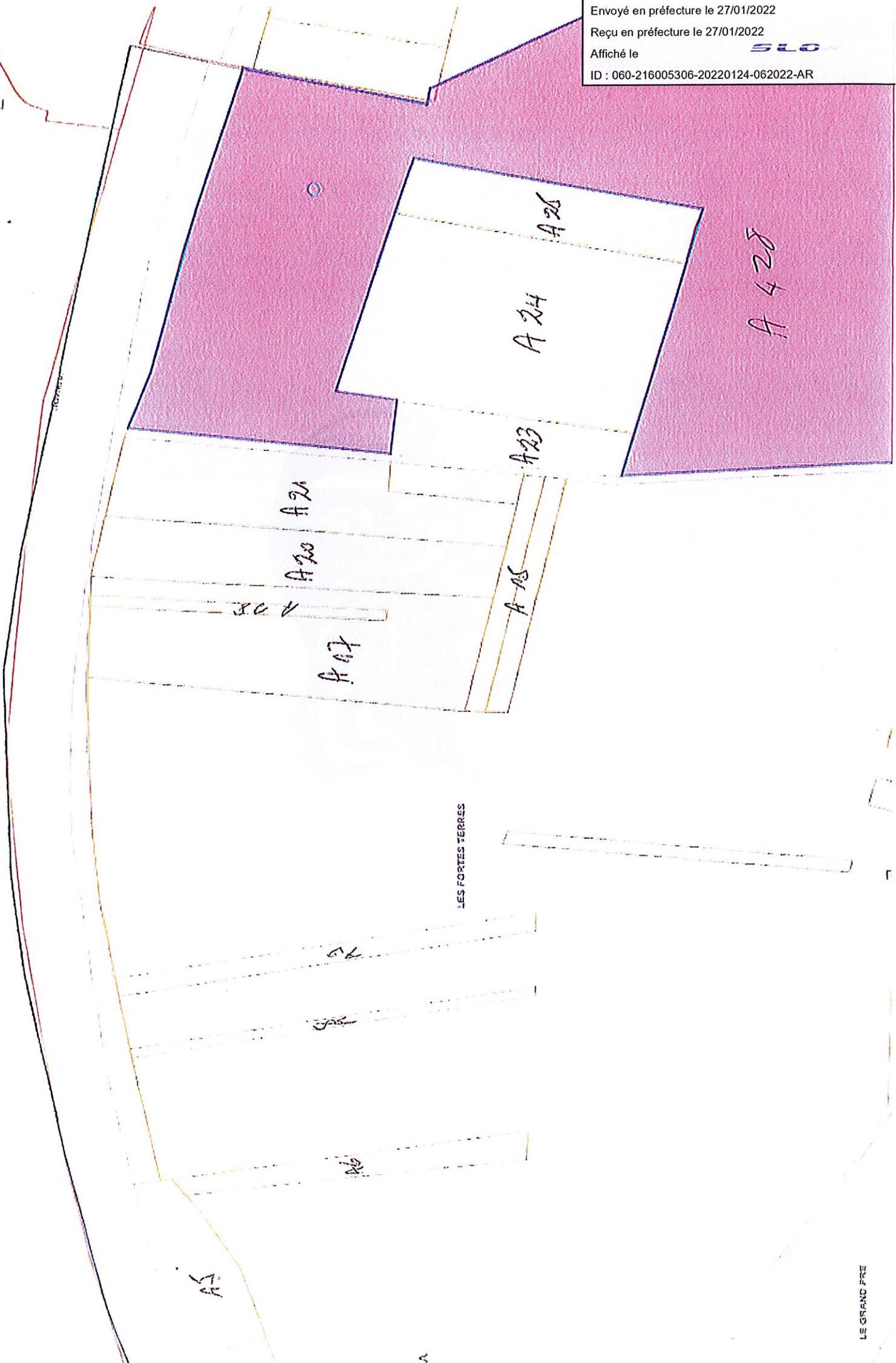
Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le

SLO

ID : 060-216005306-20220124-062022-AR

Ref: 201524.Pesger-Levallit (1388)



LES FORTES TERRES

LE GRAND PRE